

Appel à participation ! Déclarations environnementales de produits pour les membres d'AluQuébec



En quoi consiste le projet ?

Dans l'objectif de mieux faire ressortir les bénéfices environnementaux des produits de l'aluminium, AluQuébec a initié un projet de développement de déclarations environnementales de produits (DEP) issus de la transformation de l'aluminium. Les DEP sont reconnues tant au Québec qu'à l'international comme des outils de choix pour la communication de la performance environnementale de produits. Ces documents pourront notamment servir à obtenir des points dans le cadre de la certification LEED (*Leadership in Energy and Environmental Design*).

Les DEP qui seront réalisées dans le cadre du présent projet seront représentatives des pratiques de l'industrie. Pour élaborer ces DEP, nous avons besoin de votre collaboration pour faire état avec précision des impacts propres aux produits de l'aluminium. En 2019, une première réalisation de DEP a été effectuée pour les produits suivants : (1) Portes, (2) Fenêtres, (3) Revêtements et panneaux et (4) Murs rideaux. **Nous réalisons actuellement un nouvel appel à la participation auprès des membres d'AluQuébec pour les fabricants des produits mentionnés. Nous souhaitons aussi évaluer la possibilité d'ajouter de nouveaux produits tels les passerelles, lampadaires et produits de signalisation.** Ces familles sont considérées prioritaires de par leur potentiel à contribuer à l'obtention de points LEED, leur présence dans le secteur manufacturier québécois et l'existence de lignes directrices reconnues applicables à ces produits.

AluQuébec a confié l'élaboration du projet au **Groupe AGÉCO**, un cabinet conseil en matière de responsabilité d'entreprise et analyse du cycle de vie.

- 1 Dans un premier temps, Groupe AGÉCO effectuera auprès de votre entreprise une **collecte de données sur vos approvisionnements et procédés à l'usine**. Vos données seront transmises directement au Groupe AGÉCO, qui les compilera confidentiellement avec celles des autres participants pour établir une moyenne. Seul Groupe AGÉCO aura accès à ces données et ne les partagera en aucun cas à AluQuébec, ni à tout autre individu ou entité.
- 2 Une fois la DEP élaborée, elle sera évaluée par une tierce partie en vue d'en vérifier la conformité aux normes et exigences internationales, puis homologuée par un opérateur de programme.

Qu'est-ce cela représente en termes de ressources de la part des entreprises participantes ?

Nous évaluons que la collecte de données nécessitera environ une demi-journée à 2 jours d'ouvrage à l'interne. Il s'agit par exemple de fournir des informations comme la consommation d'énergie, la quantité d'aluminium achetée sur une année d'activité.

Qu'est-ce qu'une DEP ?

Une DEP est un document synthèse qui rassemble dans un format standardisé les informations relatives à la performance environnementale d'un produit, basée sur une **analyse du cycle de vie**.

Quels sont les bénéfices d'une telle démarche ?

À la fin du projet, vous aurez entre vos mains des DEP que vous pourrez utiliser pour vos activités de marketing tout en répondant à la demande de vos clients qui veulent se positionner dans le marché du bâtiment durable qui est en constante croissance. De plus :

- Grâce à la reconnaissance de la certification, vos produits auront une valeur ajoutée, notamment en permettant à vos clients d'obtenir des points LEED.
- À terme, les DEP faciliteront l'accès à d'autres marchés. Des centaines de DEP ont déjà été développés dans le secteur de la construction aux États-Unis. Les entreprises québécoises sont invitées à emboîter le pas.

IMPORTANT : Comme l'indique la certification LEED, seules les entreprises ayant participé au projet pourront utiliser les DEP génériques et y verront figurer leur nom. Si votre entreprise possède plusieurs usines de fabrication, seules les usines de fabrication participantes seront listées dans la DEP.